



**DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT
POUR LE PROJET DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL
DU DEFENS
COMMUNE DE FOX-AMPHOUX**

Août 2022



VALOREM

Chef de Projets/Interlocutrice :
Marion QUARANTEL-COLOMBANI
07 52 60 90 91
marion.quarantel@valorem-energie.com

Valorem Agende d'Aix en Provence :
1330 Rue Jean René Guilibert Gautier de la Lauzière – Bâtiment C10 Europarc Pichaury
13 290 Aix en Provence

LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHER PORTE SUR LES TERRAINS SUIVANTS : (joindre pièce 1 et 2)

Dénomination de la propriété ou du massif contenant les terrains à défricher : _____

N° DÉPARTEMENT - COMMUNE	SECTION	N° PARCELLE	SURFACE DE LA PARCELLE ENTIÈRE	SURFACE À DÉFRICHER PAR PARCELLE	CLASSEMENT AU PLU (1)
83-Fox-Amphoux	E	14	2 7 5 ha 9 8 a 9 8 ca (m ²)	4 8 ha 0 0 a 0 0 ca (m ²)	N
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	
			_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	_ _ ha _ _ a _ _ ca (m ²)	

(1) Si la commune a un Plan Local d'Urbanisme, préciser le classement de la parcelle au moment du dépôt de la demande et notamment si elle est classée en «Espace Boisé Classé» (EBC).

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Surface totale à défricher : |_|_|4|8|ha|0|0|a|0|0|ca (1ca = 1m²)

N° du département unique ou principal des travaux |_|_|8|3|_|

Autres départements concernés par les travaux : N° de département 2 |_|_|_| N° de département 3 |_|_|_|

Destination principale des terrains après défrichage (pour les destinations agricoles, préciser prairie, culture, vigne,...) : _____

Réalisation d'un parc solaire photovoltaïque au sol

Projet nécessitant un permis de construire (cocher la case si "oui") :

Autres autorisations ou déclarations déjà déposées relatives au projet (cocher la case si "aucune") :

Type : _____ Date de dépôt : _____ Nom de l'autorité administrative : _____

Type : _____ Date de dépôt : _____ Nom de l'autorité administrative : _____

PROPRIÉTAIRE DES TERRAINS À DÉFRICHER ET SES AYANTS DROIT : (joindre pièce 3 et 7 si ayants droit)

NOM ET PRÉNOM OU RAISON SOCIALE	QUALITÉ (indivisaire, usufruitier, nu-proprétaire,...)	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Commune de Fox-Amphoux	Propriétaire	132 place de la Mairie 83670 Fox-Amphoux	04 94 80 71 58

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE (ARTICLE R.341-1 DU CODE FORESTIER)

N°	Pièces	Dans quels cas fournir cette pièce ?	Pièce jointe
1	Plan de situation (extrait de carte au 1/25000 ^{ème} ou au 1/50000 ^{ème}) localisant les terrains à défricher et la commune la plus proche ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Le ou les extraits des feuilles du plan cadastral contenant les parcelles concernées et précisant l'emprise des surfaces à défricher pour les besoins du projet (emprise du bâti, des aires de travail, des accès et stationnements, des réseaux de raccordement,...) ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Attestation de propriété (relevé de propriété de moins de 6 mois délivré par les Services des Impôts Fonciers ou acte notarié à jour) ;	Tous demandeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Échéancier prévisionnel des travaux de défrichement ;	Exploitant de carrière	<input type="checkbox"/>
Projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement :			
5	Évaluation des incidences Natura 2000. Cette évaluation peut être intégrée à l'étude d'impact ou à la demande d'examen au cas par cas ;	Défrichement impactant ou susceptible d'impacter un site Natura 2000	<input type="checkbox"/>
6	<ul style="list-style-type: none"> • Décision de l'Autorité environnementale portant dispense de la réalisation d'une étude d'impact après examen au cas par cas ; <i>ou dans le cas contraire :</i> • Etude d'impact ; 	Défrichement de 0,5 ha à moins de 25 ha	<input type="checkbox"/>
7	Étude d'impact ;	Défrichement à partir de 25 ha	<input checked="" type="checkbox"/>
Pièces justifiant de la maîtrise foncière des terrains :			
8	Les pièces justifiant de l'accord exprès du propriétaire des terrains (ou de son représentant mandaté) si ce dernier n'est pas le demandeur ;	Demandeurs non propriétaires (hors cas des pièces 9 et 10)	<input checked="" type="checkbox"/>
9	Copie de la déclaration d'utilité publique ;	Si le demandeur peut bénéficier de l'expropriation pour cause d'utilité publique	<input type="checkbox"/>
10	Accusé de réception de l'envoi au propriétaire de la demande d'autorisation de défrichement ;	Si le demandeur bénéficie d'une servitude pour le transport ou la distribution d'énergie prévue au 1° du R341-1 du code forestier	<input type="checkbox"/>
Habilitation du signataire à déposer la demande :			
11	Mandat autorisant le mandataire à déposer la demande ;	Particuliers non propriétaires, indivisions	<input checked="" type="checkbox"/>
12	L'acte autorisant le représentant qualifié de la personne morale à déposer la demande (Délibération du conseil d'administration, extrait Kbis de moins de 6 mois,...) ;	Personne morale autre qu'une collectivité	<input checked="" type="checkbox"/>
13	Délibération de l'assemblée délibérante autorisant son représentant à déposer la demande ;	Collectivité	<input type="checkbox"/>

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

Je soussigné (nom et prénom) : GUIDEZ Bertrand

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Au nom du demandeur indiqué en page 1 et pour son compte, je demande l'autorisation de procéder au défrichement des parcelles indiquées page 2 conformément au plan de délimitation joint à ma demande (pièce 2) et m'engage à respecter les conditions qui seront subordonnées à cette autorisation.

Fait le 25/08/2022

cachet (le cas échéant) et signature du demandeur





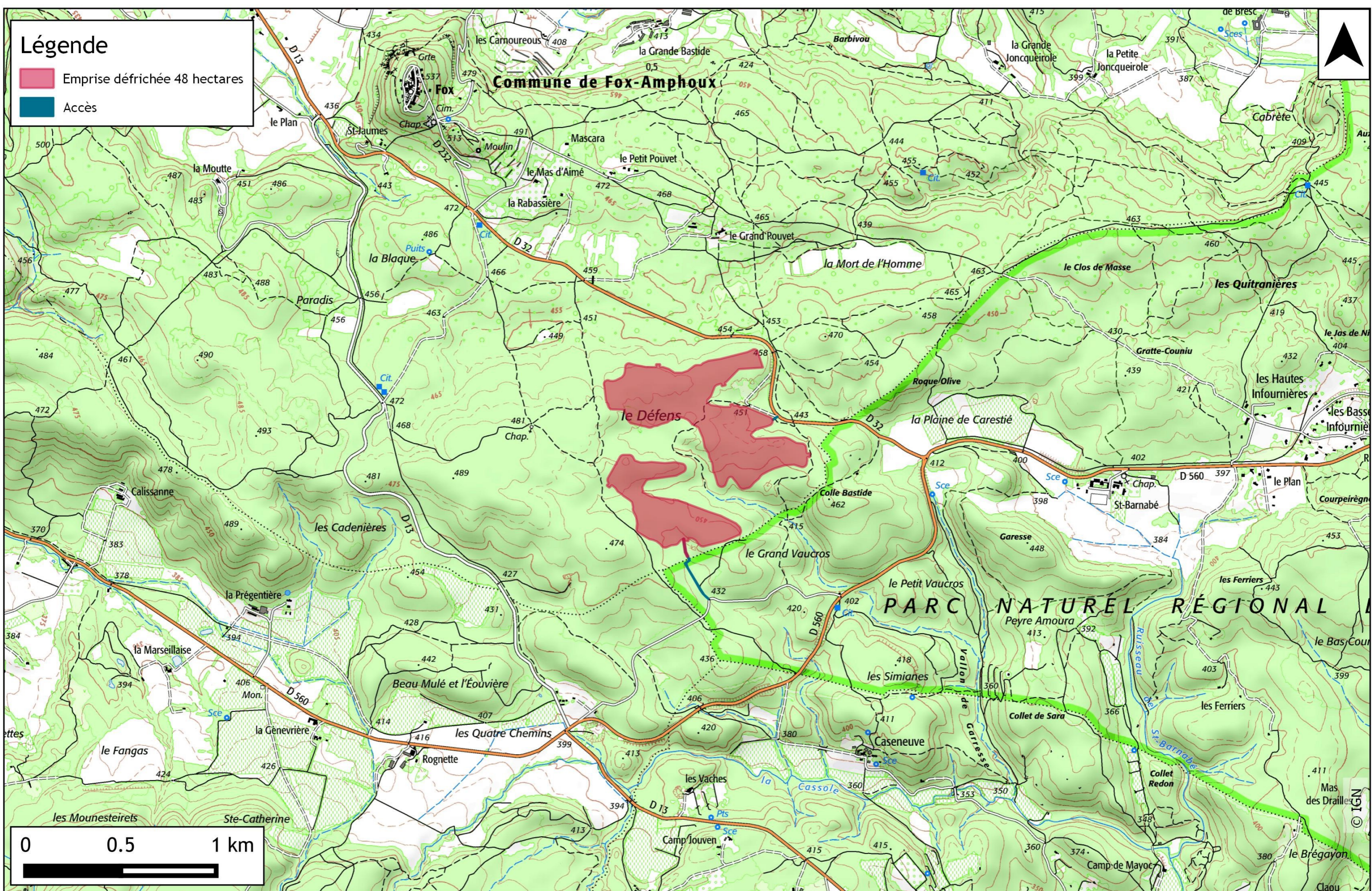
VALOREM
213 cours Victor Hugo - 33323 BEGLES CEDEX
Tél. : 05 56 49 42 65 - Fax : 05 56 49 24 56
SIRET N° 395 388 739 00108

MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

Légende

-  Emprise défrichée 48 hectares
-  Accès



Projet solaire du Défens - Fox-Amphoux

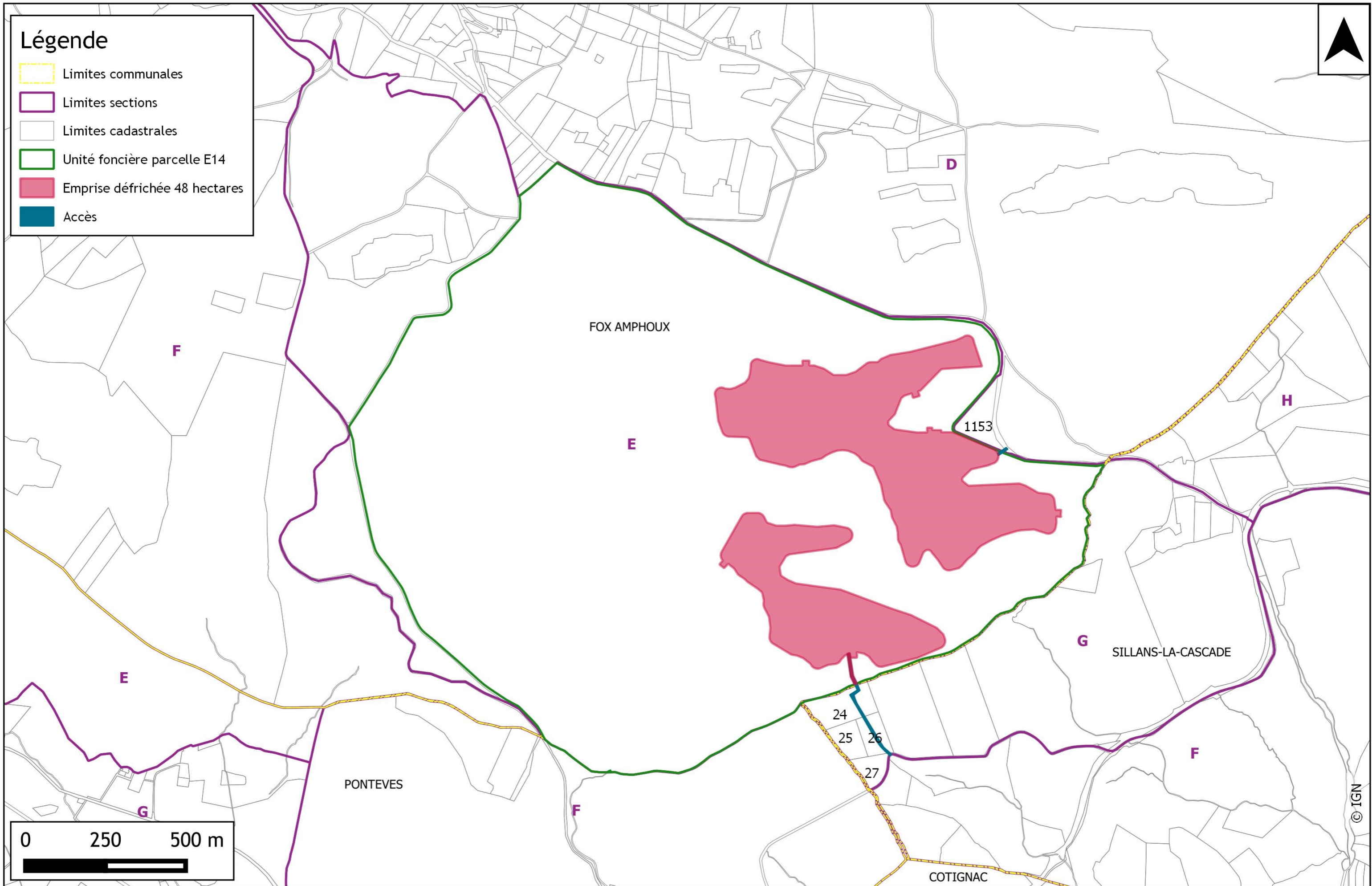
Plan de situation - Demande d'autorisation de défrichement

Date: 25/08/2022

Dessinateur : MQU

Légende

- Limites communales
- Limites sections
- Limites cadastrales
- Unité foncière parcelle E14
- Emprise défrichée 48 hectares
- Accès



0 250 500 m



Projet solaire du Défens - Fox-Amphoux

Localisation Fond cadastral - Demande d'autorisation de défrichement

Date: 25/08/2022

Dessinateur : MQU

© IGN

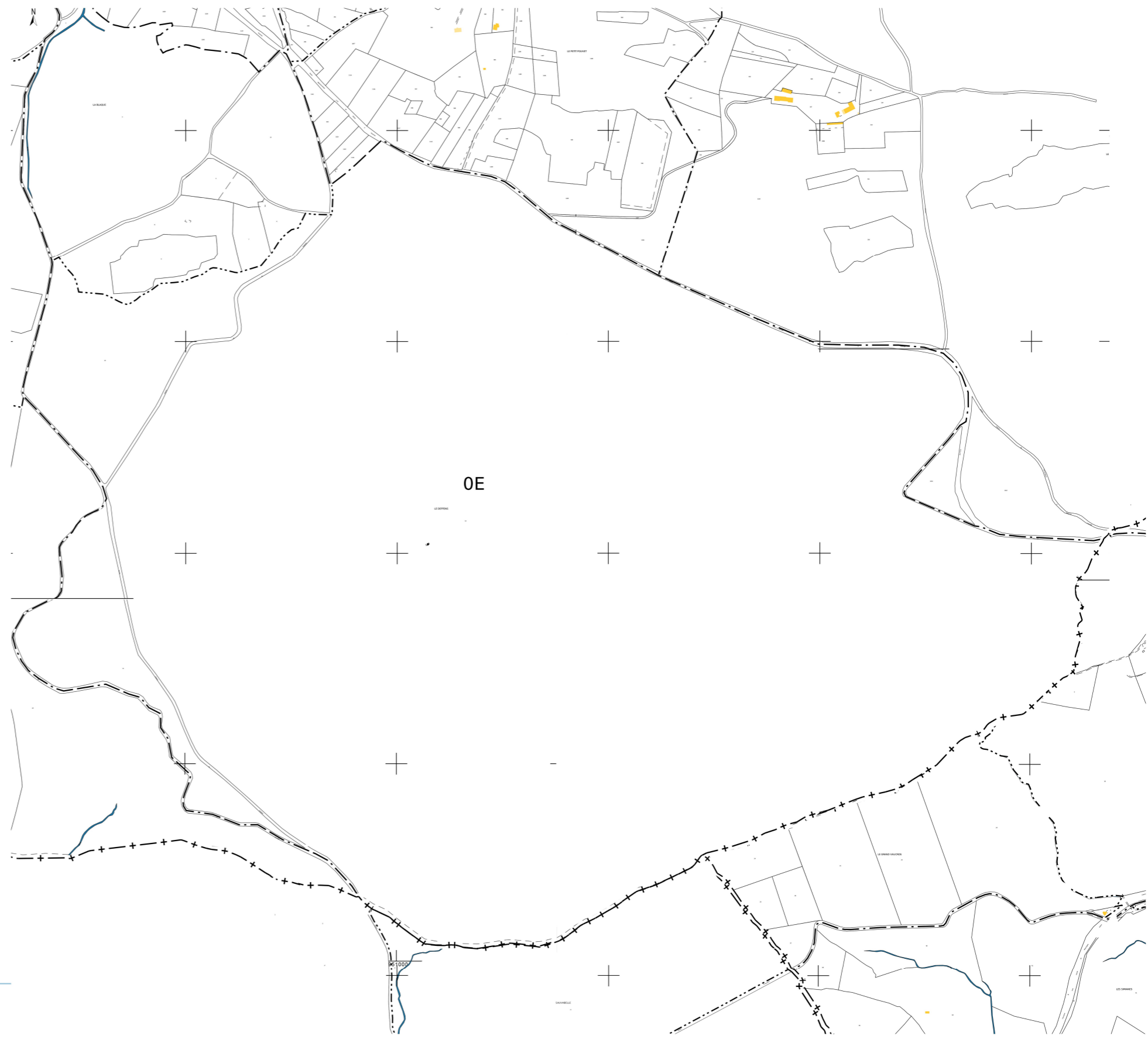
Informations littérales relatives à 1 parcelle sur la commune : FOX
AMPHOUX (83).

Références de la parcelle 000 E 14

Référence cadastrale de la parcelle	000 E 14
Contenance cadastrale	2 759 898 mètres carrés
Adresse	LE DEFFENS 83670 FOX AMPHOUX

Informations littérales relatives à 1 parcelle sur la commune : FOX AMPHOUX (83).

Références de la parcelle 000 E 14	
Référence cadastrale de la parcelle	000 E 14
Contenance cadastrale	2 759 898 mètres carrés
Adresse	LE DEFFENS 83670 FOX AMPHOUX



Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Informations sur la feuille éditée par internet le 27/08/2022(fuseau horaire de Paris)

ANNEE DE MAJ		2020	DEP DIR	83 0	COM	060 FOX AMPHOUX			TRES	025	RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ							NUMERO COMMUNAL		+00004		
Propriétaire			PBDJLT			COM COMMUNE DE FOX AMPHOUX																
83670 FOX AMPHOUX																						
PROPRIÉTÉS NON BATIES																						
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS										ÉVALUATION										LIVRE FONCIER		
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CL	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuille	
98	E	3		LA BLAQUE	B011			1 060A		BR	02	PIN	19 75 60	15.64	TS C GC	TA TA TA		0.07 3.13 3.13	100 20 20			
98	E	8		LA BLAQUE	B011			1 060A		BR	02	PIN	4 23 80	3.35	TS C GC	TA TA TA		15.64 0.67 0.67	100 20 20			
98	E	9		LA BLAQUE	B011			1 060A		T	03		2 31 00	75.89	TS C GC	TA TA TA		3.35 15.18 15.18	100 20 20			
71	E	10		LE DEFFENS	B036			1 060A		BR	03	PIN	14 79 00	6.02	TS C GC	TA TA TA		75.89 1.2 1.2	100 20 20			
71	E	11		LE DEFFENS	B036			1 060A		BR	03	PIN	10 16 40	4.14	TS C GC	TA TA TA		6.02 0.83 0.83	100 20 20			
71	E	14		LE DEFFENS	B036	0012		1 060A		BR	03	PIN	275 98 98	112.48	TS C GC	TA TA TA		4.14 22.5 22.5	100 20 20			
71	F	63		PLOUNGUE	B081			1 060A		BR	03	PIN	74 40	0.29	TS C GC	TA TA TA		112.48 0.06 0.06	100 20 20			
71	F	87		LES CADENIERES	B019			1 060A		BR	02	PIN	24 89 60	19.72	TS C GC	TA TA TA		0.29 3.94 3.94	100 20 20			
99	F	88		LES CADENIERES	B019			1 060A		BR	03	PIN	36 43 70	14.85	TS C GC	TA TA TA		19.72 2.97 2.97	100 20 20			
01	F	124		LA PIECE LONGUE	B078	0030		1 060A		S			15 14	0								
04	F	174		LE CHATEAU BARRAS	B025	0108		1 060A		S			8 18	0								
04	F	176		LE CHATEAU BARRAS	B025	0117		1 060A		S			10 52	0								
03	G	114		LE GRAND ROUGIERS	B050			1 060A		BR	03	PIN	12 80	0.05	C GC TS	TA TA TA		0.01 0.01 0.05	20 20 100			

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 7

MANDAT

(Important : un exemplaire de ce mandat doit être dûment rempli et signé par chaque ayant droit du terrain sur lequel porte la demande d'autorisation de défrichement : qu'il soit propriétaire, copropriétaire, indivisaire, nu-propriétaire ou usufruitier).

Je soussigné(e) :

Nom et prénom ou Raison sociale (1) : Hubert Geolle Maire de Fox-Amphoux

Date et lieu de naissance (2) : _____ ou Numéro de Siret (3) : 218 300 606

Adresse : 132 place de la Mairie

Code postal : 83670

Ville : Fox-Amphoux

(1) Nom et prénom du représentant légal ou de la personne habilitée.

(2) Si l'ayant droit est une personne physique.

(3) Si l'ayant droit est une personne morale (collectivité, entreprise).

ayant droit sur le(s) terrain(s) cadastré(s) suivant(s) :

- Commune(s) : Fox-Amphoux
- Section(s) et numéro(s) de parcelle(s) : E 14

donne mandat à :

Nom et prénom ou Raison sociale (1) : Valorem

Date de naissance et lieu (2) : _____ ou Numéro de Siret (3) : 39538873900108

Adresse : 213 Cours Victor Hugo

Code postal : 33130

Ville : Bègles

(1) Nom et prénom du représentant légal ou de la personne habilitée.

(2) Si le mandataire est une personne physique.

(3) Si le mandataire est une personne morale (collectivité, entreprise).

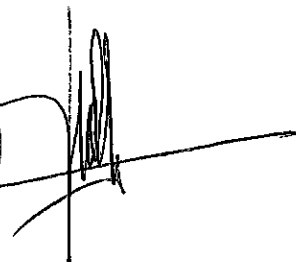

Pour déposer une demande d'autorisation de défrichement sur ce terrain.

Nous certifions avoir tous deux pris connaissance que **le mandataire ainsi désigné sera le demandeur et le bénéficiaire de l'éventuelle autorisation de défrichement délivrée sur ce terrain et sera redevable en conséquence des conditions liées à l'autorisation de défrichement** (notamment, l'exécution de travaux compensatoires ou le versement d'une indemnité équivalente au fonds stratégique de la forêt et du bois) en vertu de l'article L.341-6 du Code Forestier.

Fait à .Fox-Amphoux.....

le ..25/07/2022.....

Signature de l'ayant droit :

**Signature du mandataire
(demandeur de l'autorisation de défrichement) :**



VALOREM

213 cours Victor Hugo - 33323 BEGLES CEDEX
Tél. : 05 56 49 42 65 - Fax : 05 56 49 24 56
SIRET N° 395 388 739 00108

DELEGATION DE SIGNATURE

Monsieur Jean-Yves GRANDIDIER, en sa qualité de Président de la société VALOREM dont le siège social est situé au 213 Cours Victor Hugo 33130 Bègles, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 395 388 739, souhaite déléguer une partie de son pouvoir de signature, afin d'assurer une bonne gestion de la société VALOREM, ainsi qu'une plus grande réactivité vis-à-vis de ses partenaires pour le projet DEFENS.

Ainsi, par la présente, Monsieur Jean-Yves GRANDIDIER donne, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Monsieur Bertrand GUIDEZ Directeur Développement ENR France de la société VALOREM pour une durée de deux années, ce que ce dernier accepte.

La présente délégation peut faire l'objet d'une subdélégation par le délégataire.

La présente délégation de signature porte exclusivement sur les actes suivants relatifs au projet DEFENS :

- la signature des documents et actes administratifs afférents à la constitution et l'obtention des dossiers de Permis de Construire, des dossiers ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement), et des dossiers « d'Autorisation Unique » relatifs à la société Valorem et aux sociétés de projet éolien, photovoltaïque et hydraulique, filiales de la société Valorem.
- la signature des demandes d'autorisation de défrichement, les demandes d'autorisation environnementale, les demandes de dérogation pour les espèces protégées relatives à la société Valorem et aux sociétés de projet, filiales de la société Valorem.
- la signature des mandats pour les chargés d'affaires et chargés de foncier afférents au développement et à l'exploitation des projets éoliens, photovoltaïques et hydroélectriques
- l'élaboration et l'envoi d'offres de prestations, concernant le développement des projets en France, le tout dans la limite d'une offre ne dépassant pas trente mille euros (30 000 €)
- l'élaboration, la négociation et la signature de contrats de co-développement en partenariat
- la signature des accords de confidentialité
- la signature des dossiers de réponse aux appels d'offres élaborés par VALOREM
- la signature des conventions de diagnostics archéologiques
- la signature des PTF et CRACC

Fait à Bègles, le 04 août 2022
Monsieur Jean-Yves GRANDIDIER
Président de la société VALOREM
« Bon pour délégation »

Monsieur Bertrand GUIDEZ
Directeur Développement ENR France VALOREM
« Bon pour acceptation de la délégation de signature »

Jean-Yves GRANDIDIER

Bertrand Guidez

Signé par Jean-Yves GRANDIDIER

Signé par Bertrand Guidez



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE FOX AMPHOUX**

SEANCE DU 11 JUIN 2020

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 10

L'an deux mille vingt, le onze juin à 16H00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hubert GEOLLE, Maire.

Etaient présents : Mme KONNERT Yves, Mme RAMEL Odile, M. PALAZZOLI Florent, adjoints au maire ; Mme CAUVET Francine, Mme GOS Pauline, M. BOLIEAU Olivier, M. REGAZZETTI Claude, M. PIRIS Laurent, M. SORAGNA Bruno, conseillers municipaux.
Absent : M. FOREST Matthieu, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : M. KONNERT Yves, adjoint au maire, a été élu secrétaire.

SEANCE TENANTE:

OBJET : construction d'un parc photovoltaïque sur la parcelle E 14 : choix de l'opérateur.

Monsieur le Maire expose que, dans le cadre du projet photovoltaïque de Fox-Amphoux, la commune a été sollicitée par la société VALOREM en vue de lui accorder, sur les chemins ruraux et voies communales, et sur toutes parcelles communales, le passage (en chemin, en plateforme e/ou en virage) de tous véhicules légers et lourds, de chantiers et grues, les zones anti-masque (préservation du potentiel solaire du site), le passage des câbles électriques enterrés et l'implantation de tout ou partie d'un parc photovoltaïque, ainsi que l'autorisation de réaliser une étude de faisabilité.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,
AVEC 9 VOIX POUR ET UNE ABSTENTION,

APPROUVE les propos de M. le Maire,

AUTORISE :

- La société VALOREM à procéder à l'étude de faisabilité du projet du parc photovoltaïque,
- Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs au projet de parc photovoltaïque présentés par la société VALOREM,
- Monsieur le Maire à signer avec la société VALOREM toute promesse de bail et de servitudes (accès, plateforme, virages, câbles, zone anti-mas, zone de travaux, etc...), ainsi que tout bail emphytéotique et toute acte de constitution de servitudes nécessaire à l'implantation du parc photovoltaïque, sur tous chemins ruraux, voies communales et parcelles communales, et tous avenants à ces actes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que-dessus,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,